

Commission Consultative de la Certification Professionnelle

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE

2018

SOMMAIRE

1.	PRESENTATION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DE LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE.....	2
1.1.	Son rôle.....	2
1.2.	Sa composition	2
2.	LES TRAVAUX DE L'ANNEE 2018.....	4
2.1.	Les réunions.....	4
2.2.	Les dossiers présentés.....	5
3.	LE REPERTOIRE DE LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE.....	6

1. PRESENTATION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DE LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

1.1. SON ROLE

La commission consultative de la certification professionnelle est consultée par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie pour émettre un avis sur :

- La création de certifications professionnelles de la Nouvelle-Calédonie,
- L'inscription au Répertoire de la certification professionnelle de la Nouvelle-Calédonie (RCP-NC) de certificats de qualification professionnel ou d'autres certifications professionnelles que celles de la Nouvelle-Calédonie.

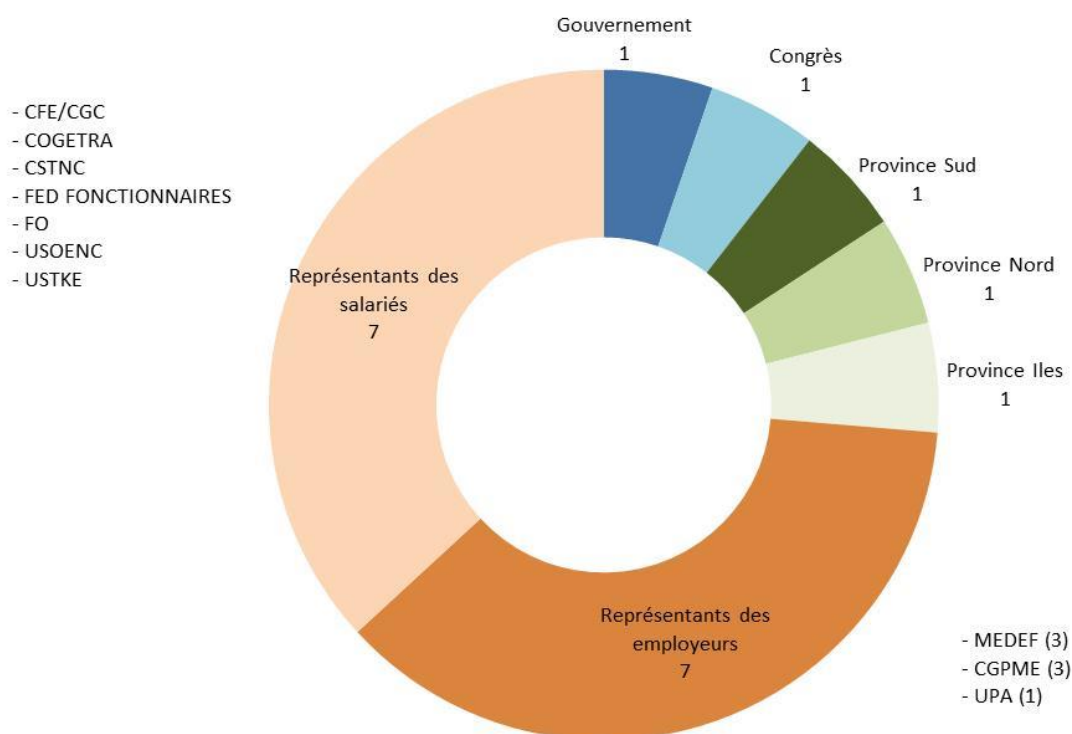
Elle peut également être consultée sur d'autres sujets portant sur le cadre ou la mise en œuvre de la certification professionnelle en Nouvelle-Calédonie :

- Evolution des textes législatifs et réglementaires en la matière,
- Mise en œuvre des certifications par la voie de la VAE ou de la formation,
- Etc...

1.2. SA COMPOSITION

La commission a vocation à représenter à la fois les collectivités publiques en charge de la formation professionnelle (Nouvelle-Calédonie et provinces) et les partenaires sociaux représentant de façon paritaire l'ensemble des secteurs professionnels et les salariés. Le représentant de l'État est invité à y participer.

Suite au nouveau cadre réglementaire défini par la délibération n° 119 du 21 avril 2016 relative aux certifications professionnelles délivrées en Nouvelle-Calédonie, sa composition a été modifiée et elle est aujourd'hui composée de 19 membres¹.



¹ Article 13 de la délibération

S'agissant des représentants des employeurs et des salariés, ceux ont été désignés par arrêté du gouvernement n° 2013-2955/GNC du 22 octobre 2013² pour un mandat de 5 ans venant donc à échéance en octobre 2018.

La liste des membres au 19/03/2018 était la suivante :

	TITULAIRE	SUPPLEANT
Représentant les institutions		
Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie	Monsieur Jean-Louis d'ANGLEBERMES , Membre du gouvernement chargé de la formation professionnelle ou son représentant	
Congrès de la Nouvelle-Calédonie	Mme Caroline MACHORO-REIGNIER	Mme Isabelle KALOI-BEARUNE
Province des Iles Loyautés	Mme Maléta QALA	M. Alain SIWOINE
Province Nord	Mme Nadeige FAIVRE	Mme Nadia HEO
Province SUD	Mme Pascale DONIGUIAN	Mme Rusmaeni SANMOHAMAT
Représentant les employeurs		
MEDEF NC	M. Hervé STENFORT	M. René LAURENT
	Mme Anne-Françoise FLOCH	Mme Catherine WEHBE.
	Mme Lydia GRACIA	M. Paul LANIER
UPA-NC	M. Jean-Louis LAVAL	M. Dan SAMOKINE
CGPME - NC	M. Vivien HEQUET	M. Claude CHARLOT
	M. Joël LE GOFF	M. Gérard BONIFACE
	M. Hermann TAALO	M. Patrick BELLENGUEZ
Représentant les salariés		
USOENC	M. Christophe TOGNA	M. Judicaël ESCHENBRENNER
USTKE	M. Jacques WABETE	M. Jean-Gabriel OFFLAVILLE
FSFAOFP	M. Lionel WORETH	Mlle Sandra GOPE
UT/CFE/CGC	M. Christophe COULSON	M. Dominique MANATE
COGETRA/USGCINC	Mme Monique FOUCRIER	M. Ollivier ICARDI
CSTC/FO NC	M. Firmin TRUJILLO	Mme Lisbeth ARMAND
CSTNC	M. Albert QALA	Mme Cécile TAUHIRO
INVITE		
Etat	Le Haut-Commissaire ou son représentant	
	Le vice-recteur ou son représentant,	
Nouvelle-Calédonie	La directrice du travail et de l'emploi ou son représentant	
	Le directeur de l'institut pour le développement des compétences en Nouvelle-Calédonie ou son représentant.	

² Modifié par arrêtés n° 2014-2179/GNC du 26 août 2014, n° 2015-1273/GNC du 7 juillet 2015, n° 2016-1421/GNC du 12 juillet 2016, n° 2017-1703/GNC du 18 juillet 2017, n° 2018-85/GNC du 16 janvier 2018 et n° 2018-619/GNC du 19 mars 2018

2. LES TRAVAUX DE L'ANNEE 2018

2.1. LES REUNIONS

Type d'avis :

- *Projet de création d'une certification de la Nouvelle-Calédonie : avis sur l'intérêt de créer le diplôme et le périmètre de la certification ainsi que sur la composition du groupe de travail chargé de rédiger les référentiels professionnel et de certification ;*
- *Création : avis sur les référentiels professionnel et de certification ;*
- *Enregistrement au RCP-NC : avis sur l'enregistrement des CQP de branche et des certifications autres que celles de la Nouvelle-Calédonie.*

Séance du 14 mars 2018

1° AVIS

- Révision anticipée des certifications professionnelles de la Nouvelle-Calédonie :
 - Agent de sécurité privée qualifié ;
 - Agent de sûreté aéroportuaire ;
 - Technicien de télé-vidéo surveillance.
- Projet de création d'une certification professionnelle de la Nouvelle-Calédonie d'encadrant de proximité ;
- Révision du diplôme de conducteur de transport routier de personnes.

2° INFORMATION

- Résultat de la consultation à distance pour la réinscription du certificat consulaire d'AMEI suite à la révision du référentiel présenté le 15/11/2017

Séance du 30 mai 2018

1° AVIS

- Révision du diplôme de la Nouvelle-Calédonie d'exploitant de petite structure touristique ;
- Révision du diplôme de la Nouvelle-Calédonie de guide de randonnée pédestre ;
- Révision du diplôme de la Nouvelle-Calédonie de guide de randonnée équestre.

Séance du 17 juillet 2018

1° AVIS

- Révision du diplôme de la Nouvelle-Calédonie d'aide-soignant ;

2° INFORMATION

- Rapport d'activité 2017 de la CCCP
- Bilan de la certification professionnelle en Nouvelle-Calédonie en 2017 ;

Séance du 17 octobre 2018

1° AVIS

- Inscription au RCP-NC du diplôme de l'ESSEC «Management et gestion des organisations» ;
- Révision des certifications professionnelles de la Nouvelle-Calédonie :
 - Agent de sécurité privée qualifié ;
 - Agent de sûreté aéroportuaire ;
 - Technicien de télé-vidéo surveillance.
- Création de diplômes de la Nouvelle-Calédonie :
 - Dirigeant d'entreprise de sécurité privée ;
 - Formateur à la conduite automobile et à la sécurité routière ;
 - Moniteur d'arts martiaux.

2.2. LES DOSSIERS PRESENTES

TYPE AVIS	TYPE DE DIPLOME	CERTIFICATEUR	INTITULE DELA CERTIFICATION	NIVEAU	DUREE ENREG	AVIS
Création	Diplôme	Nouvelle-Calédonie	Dirigeant d'entreprise de sécurité privée	III	/	Fav
Création	Diplôme	Nouvelle-Calédonie	Formateur à la conduite automobile et à la sécurité routière	III	/	Fav
Création	Diplôme	Nouvelle-Calédonie	Moniteur d'arts martiaux	V	/	Fav
Révision	Diplôme	Nouvelle-Calédonie	Aide-Soignant	V	/	Fav
Révision	Diplôme	Nouvelle-Calédonie	Exploitant de petite structure touristique	IV	/	Fav
Révision	Diplôme	Nouvelle-Calédonie	Guide de randonnée pédestre	IV	/	Fav
Révision	Diplôme	Nouvelle-Calédonie	Guide de randonnée équestre	IV	/	Fav
Révision	Diplôme	Nouvelle-Calédonie	Agent de sécurité privée qualifié	V	/	Fav
Révision	Diplôme	Nouvelle-Calédonie	Agent de sûreté aéroportuaire	IV	/	Fav
Révision	Diplôme	Nouvelle-Calédonie	Technicien de télé vidéo surveillance	IV	/	Fav
Enregistrement RCP-NC	Autre certification	ESSEC	Management et gestion des organisations	I	3 ans	Fav
Enregistrement RCP-NC	Autre certification	CCI NC	Agent de maintenance en électricité et instrumentation	IV		Fav

3. LE REPERTOIRE DE LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Conformément à l'article 12 de la délibération n° 119 du 21 avril 2016 relative aux certifications professionnelles délivrées en Nouvelle-Calédonie, la DFPC gère le répertoire de la certification professionnelle de la Nouvelle-Calédonie qui recense les certifications professionnelles susceptibles d'être délivrées en Nouvelle-Calédonie, à savoir :

- les certifications créées par la Nouvelle-Calédonie qui sont inscrites de droit,
- les autres certifications inscrites sur demande :
 - o les certifications délivrées au nom de l'État en Nouvelle-Calédonie,
 - o les certificats de qualification professionnelle créés par les branches professionnelles de Nouvelle-Calédonie et ayant fait l'objet d'une procédure d'extension telle que définie aux articles Lp. 334-12 du Code du travail de Nouvelle-Calédonie et suivants,
 - o les autres certifications à finalité professionnelle délivrées en Nouvelle-Calédonie.

Au 31 décembre 2018, sont inscrites au répertoire 327 certifications professionnelles.

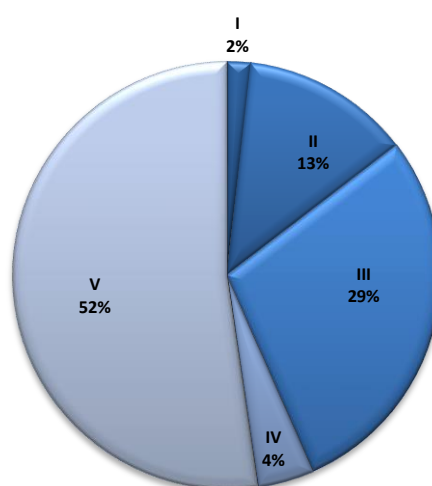
NOMBRE PAR TYPE DE CERTIFICATEURS

Certicateur	2018	2017
Nouvelle-Calédonie	42	42
Etat	252 ³	252
Branches professionnelles	13	11
Autres certificateurs	20	23
TOTAL	327	328

NOMBRE PAR NIVEAU DE CERTIFICATION

Niveau Certificateur	I	II	III	IV	V
Nouvelle-Calédonie			6	9	27
Etat	4	20	38	70	120
Branche professionnelle		1			
Autre certificateur	1	15	2	2	
Total général	5	36	46	81	147

Nota : la classification des CQP de branche n'est pas reprise car elle se fait par rapport à chaque grille de classification propre à chaque convention collective.



³ Les certifications délivrées par l'Etat peuvent être inscrites au RCP-NC depuis la révision du cadre réglementaire intervenue en avril 2016 (article 13 de la délibération n° 119 du 21 avril 2016 relative aux certifications professionnelles délivrées en Nouvelle-Calédonie)

SECTEUR	NIVEAU	I	II	III	IV	V	CQP	ENSEMBLE
AGRICULTURE ET PÊCHE, ESPACES NATURELS ET ESPACES VERTS, SOINS AUX ANIMAUX				2%	6%	9%		6%
ARTS ET FACONNAGE D'OUVRAGES D'ART						1%		1%
BANQUE, ASSURANCE, IMMOBILIER			8%		1%			1%
COMMERCE, VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION				9%	11%	9%	33%	9%
COMMUNICATION, MEDIA ET MULTIMEDIA				2%	1%			1%
CONSTRUCTION, BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS				9%	4%	17%	17%	10%
HÔTELLERIE- RESTAURATION TOURISME LOISIRS ET ANIMATION			6%	11%	17%	12%	8%	12%
INDUSTRIE				9%	5%	5%		5%
INSTALLATION ET MAINTENANCE					19%	14%	42%	13%
SANTE			3%		1%	1%		1%
SERVICES A LA PERSONNE ET A LA COLLECTIVITE			19%	24%	15%	19%		18%
SUPPORT A L'ENTREPRISE		20%	44%	22%	6%	1%		10%
TRANSPORT ET LOGISTIQUE		80%	19%	13%	14%	12%		14%

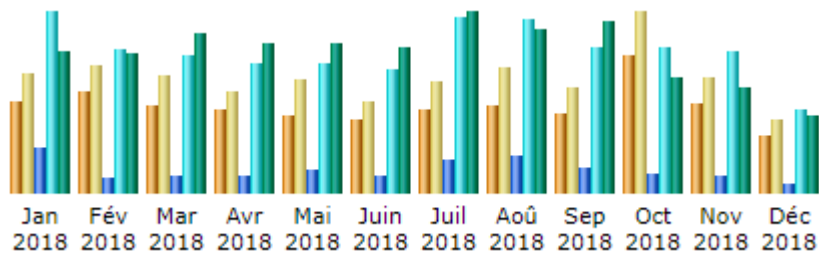
Il s'agit plus concrètement d'un site Internet accessible au grand public comme aux professionnels de la formation : <http://www.rcpnc.gouv.nc>

Sont accessibles via le site du RCP-NC ;

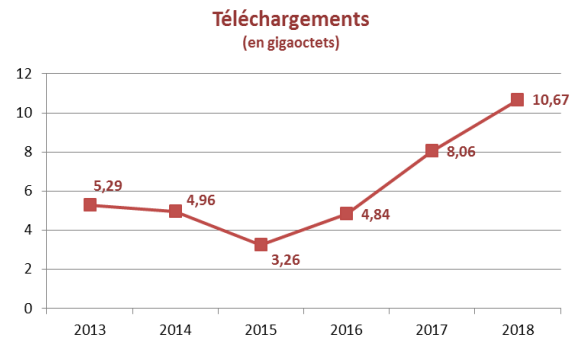
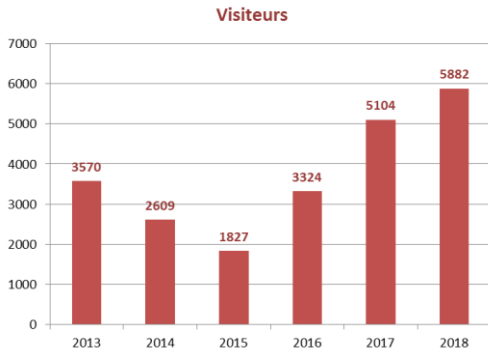
- La liste des certifications par certificateur et par secteur
- Les référentiels des certifications
- Les statistiques relatives à la délivrance de ces certifications
- Des informations générales sur la certification professionnelle en Nouvelle-Calédonie, dont une rubrique sur le rôle, le fonctionnement et l'activité de la CCCP

La fréquentation du site en 2018 est la suivante :

Mois	Visiteurs différents	Visites	Pages	Hits	Bande passante
Jan 2018	513	669	5 519	21 768	909.04 Mo
Fév 2018	565	713	1 822	17 340	894.73 Mo
Mar 2018	494	660	2 159	16 687	1.00 Go
Avr 2018	462	567	1 984	15 708	964.69 Mo
Mai 2018	433	631	2 688	15 562	954.70 Mo
Juin 2018	410	516	2 156	14 943	933.75 Mo
Juil 2018	471	629	3 876	21 160	1.13 Go
Aoû 2018	488	699	4 411	21 017	1.02 Go
Sep 2018	444	597	3 025	17 450	1.08 Go
Oct 2018	772	1 014	2 332	17 556	741.75 Mo
Nov 2018	506	653	2 008	16 985	682.52 Mo
Déc 2018	324	406	1 030	10 085	501.95 Mo
Total 2018	5 882	7 754	33 010	206 261	10.67 Go



Depuis 2015, on constate une hausse constante et importante du nombre de visiteurs et du volume de téléchargements.



Une révision du site est cependant nécessaire (qui devrait être réalisée en 2019) pour l'adapter au nouveau cadre réglementaire d'une part et pour lui donner une meilleure ergonomie dans la consultation des fiches par diplôme d'autre part.